



- Servitudes d'Utilité Publique**
- A1 - Protection des bois et forêts soumis au régime forestier**
    - A1
    - A4 - Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux
  - AC1 - Périmètre de protection des monuments historiques (SBMs) (Infos)**
    - Monuments historiques
    - AC1 - Périmètre délimité des abords (PDA) (Infos)
    - PDA
    - AC1 - Périmètre de protection modifié des monuments historiques (Infos)
    - AC1 - Périmètre de protection des grottes
    - AC1 - Emprise des monuments inscrits protégés au titre des Monuments Historiques (Infos)
    - Inscrit
    - AC1 - Emprise des monuments classés protégés au titre des Monuments Historiques (Infos)
    - Classé
    - AC1 - Emprise des monuments partiellement inscrits protégés au titre des Monuments Historiques (Infos)
    - Partiellement Inscrit
    - AC1 - Emprise des monuments partiellement classés protégés au titre des Monuments Historiques (Infos)
    - Partiellement Classé
    - AC1 - Emprise des monuments partiellement classés-inscrits au titre des Monuments Historiques (Infos)
    - Partiellement Classé
    - AC1 - Emprise des monuments non protégés au titre des Monuments Historiques (Info)
    - Non protégé
    - AC1 - Grotte protégée
    - AC2 - Sites inscrits (Infos)
    - AC2 - Sites classés (Infos)
    - AC4 - Site Patrimonial Remarquable
    - AC3 - Servitude concernant les réserves naturelles
    - AC3
    - AS1 - Périmètre de protection immédiat (PPI) (Infos)
    - AS1 - Périmètre de protection rapproché (PPR) (Infos)
    - AS1 - Périmètre de protection éloigné (PPE) (Infos)
    - AS1 - Point de captage (ARS) (Infos)
  - EL3 - Zones de servitudes de halage et de marchepied. Conservation du domaine public (Rivial)**
    - EL3
  - EL7 - Servitude d'alignement des voies publiques**
    - EL7
  - I3 - Conduites de transport et de distribution de gaz (Infos)**
    - IRE - Zone de Dangers Significatifs
    - REL - Zone de Dangers Graves
    - ELS - Zone de Dangers Très Graves
    - ZPE - Zone de Protection Éloignée
  - I4 - Servitude au voisinage d'une ligne électrique aérienne ou souterraine**
    - I4
  - J31 - Servitude de conservation des installations sportives**
    - J31
  - P11 - PPR Inondation - zonage (Infos)**
    - Zone bleue
    - Zone bleue foncée
    - Zone bleue foncée B1
    - Zone verte
    - Zone rouge
    - Zone rouge R1
    - Zone rouge foncée
    - P11 - Côté de sécurité PPR1
  - P11 - PPR Mouvements de terrain, zonage (Infos)**
    - Interdiction stricte
    - Prescriptions
    - Zone étudiée sans réglementation particulière
    - PPR13 - Périmètre de Protection des risques technologiques
    - Prescription
    - Interdiction
    - Interdiction stricte
    - Délaissement possible
    - Zone sans réglementation particulière
  - PT1 - Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques**
    - PT1
    - PT2
    - PT3
    - PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques
    - PT3
    - T1 - Servitudes relatives aux chemins de fer et télégraphiques
    - T1
    - T5 - Servitude de dégagement (Infos)
    - Zone maximale de dégagement
    - T5 - Zone maximale de dégagement
    - Zone maximale de dégagement
    - Autres Servitudes - Plan d'Exposition au Bruit (surface)
    - A
    - B
    - C
    - D
    - Autres Servitudes - Zones de protection archéologiques (Infos)
    - Interdiction
    - Autres Servitudes - Zones de sensibilité archéologique portées à connaissance (Inf)
    - Autres Servitudes - SIS (Secteurs d'Information sur les Sols) (Infos)

**CCSPN - Carte des S.U.P.**

- sources : BD TOPO (IGN, 2013), BD ALTI (IGN)

Édité le 13/09/2021 - Echelle : 1/25000